

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE



POWER CORPORATION
DU CANADA



CORPORATION
FINANCIÈRE POWER

Le groupe de sociétés de Power Corporation combine sa participation dans China Asset Management Co., Ltd. au sein de la Financière IGM

Les lecteurs sont priés de se reporter à la section intitulée « Déclarations prospectives » à la fin du présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens.

Montréal, Québec, le 12 janvier 2023 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou Power) (TSX : POW) a annoncé aujourd’hui qu’elle avait procédé à la clôture de la transaction précédemment annoncée dans le cadre de laquelle Power a vendu sa participation de 13,9 % dans China Asset Management Co., Ltd. (ChinaAMC) à la Corporation Financière Mackenzie, une filiale en propriété exclusive de la Société financière IGM Inc. (IGM ou la Financière IGM) (TSX : IGM), pour une contrepartie totale de 1,15 G\$ en espèces. La participation d’IGM dans ChinaAMC est maintenant de 27,8 %. Les actionnaires de Power continueront d’avoir une participation dans ChinaAMC par l’entremise de l’intérêt économique de 64,9 % que Power détient dans IGM.

Dans le cadre d’une transaction distincte, IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Great-West Lifeco Inc. (Great-West Lifeco) (TSX : GWO) à une filiale de la Corporation Financière Power (la Financière Power) pour une contrepartie totale d’environ 552,7 M\$, correspondant à un prix d’achat de base de 575 M\$, moins les dividendes trimestriels reçus par IGM relativement aux actions ordinaires de Great-West Lifeco déclarés après le 31 mars 2022, totalisant 22,3 M\$^[1]. À la suite de l’acquisition de ces actions ordinaires de Great-West Lifeco supplémentaires, la Financière Power est propriétaire véritable d’un total de 635 450 694 actions ordinaires de Great-West Lifeco, à l’exclusion de celles dont IGM demeure propriétaire véritable, représentant 68,2 % des actions ordinaires émises et en circulation de Great-West Lifeco.

« Nous sommes enthousiastes à l’idée de poursuivre notre participation dans ChinaAMC par l’entremise de notre participation dans IGM », a déclaré R. Jeffrey Orr, président et chef de la direction de Power Corporation. « Nous croyons également qu’il s’agit d’une occasion intéressante pour à la fois accroître notre participation dans Great-West Lifeco et soutenir nos initiatives en matière de rachat d’actions. »

Power Corporation prévoit retourner à ses actionnaires une partie du produit en espèces net tiré de la transaction, après avoir pris en compte l’acquisition d’actions ordinaires de Great-West Lifeco, et ce, par l’entremise de rachats d’actions au fil du temps aux termes d’une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Power.

Se reporter au communiqué de Power Corporation daté du 5 janvier 2022 pour obtenir plus de détails sur la transaction.

[1] Selon les modalités de l’entente, le prix d’achat payé par Power a été ajusté pour tenir compte des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires de Great-West Lifeco versés dans le cours normal des activités et déclarés après le 31 mars 2022.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l’assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l’investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.PowerCorporation.com.

La Financière Power, une filiale en propriété exclusive de Power Corporation, est une société internationale de gestion et de portefeuille qui détient des participations dans des sociétés des secteurs des services financiers et de la gestion d'actifs au Canada, aux États-Unis et en Europe. Elle détient également des participations importantes dans un portefeuille de sociétés d'envergure mondiale établies en Europe. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le www.PowerFinancial.com.

Déclarations prospectives

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de Power. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature portent notamment sur les rachats aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Power. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexacts, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Power et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de Power et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits (tels que l'invasion de l'Ukraine), d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de Power et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de Power et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur Power et ses filiales. Bien que Power considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, Power n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement. Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de Power, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le rapport de gestion et la notice annuelle de Power Corporation les plus récents, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux
et secrétaire
514-286-7400